





Compte rendu de la 1^{re} réunion du comité de pilotage du projet d'amélioration de la gestion du bassin du Lac Tchad



11 Novembre 2019 à l'hôtel Ledger Plazza (Ndjamena)







Programme/Projet	Amélioration de la gestion du Bassin du Lac Tchad	
Ordre du jour	Adoption du plan de travail annuel 2020 du projet d'amélioration de la gestion du bassin du Lac Tchad	
Agenda	 Exigences du FEM en matière de suivi et d'évaluation Présentation du plan de travail (PTA) 2019 Présentation du plan de travail (PTA) 2020 Recommandation et validation des PTA 	
Date et heure de la réunion	11/11/2019 de 12H40 à 17H20	
Lieu de la réunion	Salle Toumaï de l'Hotel Ledger Plazza de Ndjamena	
Participants	voir liste de participants à l'annexe:	
Rapporteur	Solyam Naguerim	

I. Déroulement des travaux et point de discussions

1. Présentation des participants et vérification du quorum

Sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche (MEEP), 1^{er} Commissaire du Tchad auprès de la CBLT et Président du Comité de pilotage, avec la présence du Secrétaire Exécutif de la CBLT Amb. Mamman NUHU, des Ministres en charge de l'Eau et 1^{er} Commissaires du Niger et de la RCA ainsi que des points focaux des 2 autres pays membres (Cameroun et Nigeria) et des autres membres du comité de pilotage du projet « Amélioration de la gestion du bassin du Lac Tchad» s'est tenue la première réunion dudit comité le lundi, 11 Novembre 2019 à l'hôtel Ledger Plazza (Ndjamena)



Après l'adoption de l'agenda par le comité, la présentation physique des participants a permis de confirmer le quorum pour la tenue de la réunion.

2. Présentations : Elles ont concerné :

- **2.1Les exigences du FEM en matière de suivi évaluation des projets : ont été présentées** par Mlle Clotilde Goeman, Conseillère technique du PNUD du bureau régional d'Istanbul. La présentation a porté en particulier sur les points suivants :
 - Les responsabilités lors de la mise en place d'un projet avec les accords et délégation d'autorité formelles pour mettre en place les responsabilités de suivi évaluation du projet LDCF entre le PNUD/FEM (NY, Centre Régional, le bureau pays et l'UGP);
 - Processus de développement et de validation du projet qui a commencé en avril 2013
 - La notion de gestion adaptive qui permet d'anticiper sur les difficultés et d'y répondre







efficacement. Elle permet de se concentrer sur les résultats et prend en compte des données internes et externes qui pourraient survenir durant le processus. Compte tenu du retard accusé durant la phase de développement du projet, il est recommandé de porter les éventuels changements sur les produits et les activités qui nécessitent une approbation du PNUD à travers des révisions budgétaires alors que les changements sur les objectifs et les résultats risquent de nécessiter une re-soumission du document et une approbation du FEM

- Le suivi des avancements du projet se fait à travers le cadre logique, les plans de travail, les rapports de mise en place du projet, les visites de terrain, les évaluations indépendantes, les états financiers et rapport d'achèvement du projet
- Les rapports de progrès se rapportent aux rapports de lancement, rapports opérationnels trimestriels et le bilan de mise en œuvre du projet (PIR)
- La revue a mi-parcours et l'évaluation final du projet sont obligatoires et relèvent de la responsabilité du bureau pays;
- Le budget pour le suivi et évaluation du projet est estimé à 165000 USD
- La gestion des risques : les 7 principaux risques que le projet doit contrôler sont d'ordre environnemental, financier, opérationnel, organisationnel, politique, réglementaire et stratégique
- Deux considérations finales: (i) consistant à produire un rapport de lancement clair, à s'assurer que tous les résultats sont atteints suivant une séquence cohérence d'activités et documenter tous les changements réalisés durant la mise en œuvre cu projet et obtenir l'approbation du comité de pilotage; (ii) consistant à soulever rapidement les problèmes, être critique par rapport à la performance du projet et proposer des suggestions d'amélioration, prévoir les visites de terrain, rendre toutes les informations durant les évaluations et évaluer la situation de base et l'historique du projet
- 2.2 Le Plan de Travail Annuel 2019 : a été présenté par le Coordonnateur régional du projet et a essentiellement concerné le rapport d'activités de 2019 car les dépenses effectuées sur le projet en 2019 ont concerné uniquement la composante 7 relative à la gestion du projet (Salaires de UGP, achat d'équipements mobiles et des fournitures pour le fonctionnement de l'UGP).

La seule activité programmatique planifiée pour 2019 concerne l'organisation du voyage de l'UGP dans les pays membres de la CBLT pour présenter le projet aux parties prenantes nationales et expliquer leur implication dans sa mise en oeuvre.

- **2.3 Le PTA 2020 :** a été présenté par le coordonnateur régional du projet et a concerné les composantes 1, 2, 3, 4, 5 et 7 du projet.
- 3. Points de discussions : Ils ont concerné :
 - 3.1 La durée du projet : Compte tenu du retard accusé dans le processus d'approbation du projet, l'UGP a suggéré au comité de pilotage de ramener la durée de mise en œuvre de 5 à 3 ans (2020 à 2022) ;
 - 3.2 Le développement du plan d'investissement du Programme d'Actions Stratégiques mis à jour ;
 - 3.3 La mise en œuvre de la composante 3 : Compte tenu de son expérience et conformément à la recommandation du comité technique, l'UGP a suggéré qu'en plus de la composante 5 (comme stipuler dans le document du projet) de confier la mise en œuvre de cette composante à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN);
 - 3.4 Le renforcement des synergies d'actions avec les autres interventions dans le bassin du Lac Tchad
 - 3.5 La possibilité de changement dans les objectifs et les résultats de l'évolution dans les contextes ;
 - 3.6 Les risques qui pourront compromettre l'impact du projet (voir en détails dans rubrique risques ci







dessous)

4. Recommandations du comité de pilotage

- 4.1 Par rapport à la réduction de la durée du projet de 5 à 3 ans, l'UGP et la CBLT devront:
 - S'assurer que toutes les activités soient exécutées dans le délai ;
 - Faire avancer les activités de la composantes 6 notamment le développement du plan d'investissement du PAS mis à jour en début 2021;
- 4.2 L'UGP doit s'assurer que les rapports trimestriels sont transmis dans les délais aux partenaires pour suivi;
- 4.3 Pour le choix du partenaire de mise en œuvre de la composante 3, il est recommandé de s'ouvrir à différents partenariats, pourvu que cela n'affecte pas négativement le coût efficacité du projet ;
- 4.4 Renforcer les synergies d'actions avec les autres interventions dans le bassin ;
- 4.5 Malgré l'évolution du contexte durant la phase de développement du projet, le comité de pilotage n'a pas juger utile de changer les objectifs et les résultats du projets ;
- 4.6 Revoir le budget du PTA 2020 et faire rephaser en 2021 les ressources des activités concernées ;
- 4.7 Approbation des dépenses de 2019 par le Comité de pilotage en vue de leur acceptation par le PNUD/FEM;
- 4.8 Approbation de principe du PTA 2020 de 2 599 114,5 USD sous réserve de partage du Plan de Travail Tri annuel.

5. Risques et mitigation

Action		
Le raccourcissement de la durée du projet.	La qualité des produits et de l'impact du projet	1. L'agent de suivi-évaluation doit produire les rapports trimestriels à temps 2. Une supervision rapprochée avec . deux comités de pilotage en 2020 (Avril et Septembre)
Composante 5	Risques d'insécurité et d'accessibilité	UICN doit procéder à une revue situationnelle régulière et développer une stratégie de mise en œuvre alternative
La mobilisation des ressources et du plan d'investissement (Composante 6)	Durabilité du projet	Faire avancer le développement du plan d'investissement en début 2021

II. Résultats de la réunion

- 1. Le voyage de présentation du projet par l'UGP a été approuvé par le Comité de pilotage ;
- 2. La durée du projet a été ramenée à 3 ans
- 3. Le PTA 2019 a été approuvé par le Comité de pilotage ;
- 4. Le PTA 2020 a été approuvé par le Comité de pilotage







SIGNATURES

Le président du comité de pilotage

REPUBLIQUE DU

M. BRAHIM MAHAMAT DJAMALDINE

Le Secrétaire Exécutif de la CBLT

BASSIN DU AMB. MAMMAN NUHU

Le Représentant Résident Adjoint/Programme PNUD

M. STEPHEN KINLOCH PICHAT